PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

CPER
2021-2027

vnf
Voies navigables de France

Communiqué de presse
(3 pages)

Montceau-les-Mines : le barrage-réservoir du Plessis entre en phase de modernisation

Le barrage-réservoir du Plessis, situé en plein cœur de Montceau-les-Mines et géré par Voies navigables de France (VNF), fait l'objet d'un vaste chantier de rénovation et de modernisation. L'objectif est triple : renforcer la sécurité de l'ouvrage pour faire face à des crues exceptionnelles, accroître la capacité de stockage d'eau afin de garantir l'alimentation du canal du Centre, et moderniser les équipements de gestion hydraulique.
Après une première phase consacrée au déplacement des réseaux (eau, gaz, électricité, fibre optique), les travaux de réhabilitation proprement dits débutent en juin 2025 pour s'achever début 2026.

Un projet ambitieux inscrit au volet mobilité 2023-2027 du Contrat de Plan État-Région (CPER) 2021-2027

Unique en son genre, le barrage du Plessis est l'un des rares ouvrages de ce type situé en zone urbaine. Face aux enjeux liés au changement climatique, sa modernisation s'inscrit dans le programme national de sécurisation et de rénovation des barrages-réservoirs de VNF.

Principaux objectifs du chantier :

- **Sécurisation du site face aux risques de crues**
  Un nouvel évacuateur de crue sera construit et la digue renforcée. L'équipement actuel n'est plus adapté à la fréquence et à l'intensité des crues observées aujourd'hui. À l'issue des travaux, le barrage pourra évacuer sans danger un débit exceptionnel assurant ainsi une protection durable de la population et des infrastructures.
- **Augmentation de la capacité de stockage en eau**
  Le réservoir retrouvera sa cote d'exploitation initiale à 7,70 mètres, soit un gain de 190 000 m³ d'eau. Cette ressource supplémentaire est essentielle pour garantir l'approvisionnement du canal du Centre, notamment lors des périodes de sécheresse.
- **Modernisation des équipements de gestion hydraulique**
  Dans le contexte du changement climatique, la gestion de l'eau devient stratégique. Le barrage du Plessis stocke l'eau en hiver pour la restituer l'été, lorsque les prélèvements dans les cours d'eau sont restreints. Grâce à des vannes et capteurs modernisés, le site pourra être piloté à distance et en temps réel, permettant une gestion plus réactive et optimisée.

Le CPER accorde une grande importance à la gestion des ressources en eau, ainsi qu'au maintien et à la modernisation des voies navigables ; ainsi 79,2 M€ d'euros sont prévus pour ces enjeux, dont 59,34 M€ sont financés par l'État et 9 M€ par la Région. Le coût de l'opération est estimé à 6,5 millions d'euros, financés dans le cadre du CPER Bourgogne-Franche-Comté 2021-2027.

Un projet qui s'inscrit pleinement dans la trajectoire de planification écologique

L'Etat poursuit un plan ambitieux pour réussir sa transition écologique et faire face aux conséquences du changement climatique sous la bannière « France Nation Verte ». La première feuille de route régionale issue des concertations de la conférence des parties (COP) de Bourgogne-Franche-Comté a ainsi été annoncée le 26 mai dernier. 44 actions concrètes ont été identifiées dans toutes les dimensions de nos vies : mieux se loger, mieux se nourrir, mieux se déplacer, mieux consommer, mieux produire et mieux préserver et valoriser nos écosystèmes. Le développement du transport de marchandises par les voies fluviales et la prévention des inondations font partie des priorités régionales. Ce projet de modernisation s'inscrit dans ces deux objectifs.

Un ouvrage hydraulique au cœur de la ville et de la vie locale

Le barrage du Plessis est intégré depuis des décennies au paysage urbain montcellien. Lieu de promenade et de loisirs, il reste avant tout un maillon essentiel du système d'alimentation du canal du Centre. L'eau est acheminée depuis le réservoir via une rigole souterraine jusqu'à l'écluse n°9-versant Océan. Cette opération, aujourd'hui réalisée sur site par les équipes de VNF, sera à la suite des travaux effectués à partir du poste de commandes centralisées.
L'autre spécificité du réservoir du Plessis est sa capacité à se remplir plusieurs fois dans l'année. En effet, le barrage retient l'eau provenant du Mont Saint-Vincent, ce qui lui assure un apport régulier. C'est un atout pour le système d'alimentation du canal du Centre, mais également pour le développement d'activités sportives et de loisirs puisqu'il est assuré de proposer un volume d'eau conséquent durant toute la saison, sauf en cas de sécheresse exceptionnelle.

Pendant les travaux, le tour du lac sera préservé

En lien avec la Ville de Montceau-les-Mines, VNF a veillé à préserver la possibilité d'effectuer le tour du lac pendant la durée du chantier. Un cheminement sécurisé sera mis en place, jalonné de panneaux d'information sur le projet, l'histoire du canal du Centre et le rôle du barrage. Ce dispositif permettra également de mieux faire connaître les missions de VNF et les multiples usages de l'eau stockée dans nos ouvrages : navigation, prélèvements pour l'agriculture et l'industrie, alimentation en eau potable pour la population, développement touristique et économique autour des voies navigables.

Repères historiques

- **1783** : début des travaux du canal du Charollais (futur canal du Centre), ouvert à la navigation en 1793.
- **Avant 1856** : l'étang du Plessis alimente un moulin appartenant au comte de Barbentane, propriétaire du château du Plessis.
  Par la suite, il alimentera en eau le canal du Centre (date incertaine).
- **1833** : début de l'extraction industrielle du charbon par la Compagnie des mines dans le bassin minier.
- **1856** : fondation de Montceau-les-Mines.
- **1858** : premier agrandissement du réservoir.
- **1866** : second agrandissement du réservoir.
- **Années 1950-60** : urbanisation du site et aménagement des abords du réservoir.
- **2018** : abaissement préventif du niveau d'eau du réservoir pour raisons de sécurité.
- **2025** : lancement d'un vaste chantier de modernisation pour répondre aux enjeux actuels de sécurité, de gestion de l'eau et d'adaptation climatique.

À propos de Voies navigables de France

Voies navigables de France (VNF) est l'établissement public chargé de gérer, entretenir et développer 6 700 km de fleuves, canaux et rivières.
À l'écoute des besoins spécifiques des acteurs locaux, VNF agit avec ses 4 000 collaborateurs au quotidien pour faire du fluvial un levier d'attractivité et de vitalité pour les territoires.
Notre ambition est de moderniser et valoriser ce patrimoine unique en un véritable moteur de développement économique, écologique et social au service de tous.
En collaboration étroite avec les partenaires européens, nationaux et locaux, nous œuvrons notamment pour une gestion fine de la ressource en eau dans le respect de l'environnement, le renforcement de la performance du transport fluvial, la dynamisation d'un tourisme durable, l'amélioration du cadre de vie des riverains et la production d'énergies renouvelables.

VNF.fr

Contacts presse :

Voies navigables de France
Direction Centre-Bourgogne
Sébastien Beirnaert
07 63 66 01 54
sebastien.beirnaert@vnf.fr
communication.dt.centrebourgogne@vnf.fr

PRÉFECTURE DE RÉGION
Cécile Hermier - cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr - 03 80 44 64 05